

Réf: Dossier 237546

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AK ARCHITECTURE »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY PETIT
MARCHE 26 BP 169 ABIDJAN 26 LOT:107 ILOT:109, Lot
107, Ilot 109

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 28 Juil 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AK ARCHITECTURE »

Objet : TOUS TRAVAUX D'ARCHITECTURE, SUIVIS DE CHANTIER, TRANSACTION IMMOBILIERE, COMMERCE GENERAL, PRESTATIONS, LA PARTICIPATION DE LA SOCIETE A TOUTES ENTREPRISES, GROUPEMENTS D'INTERETS ECONOMIQUES OU SOCIETES IVOIRIENNES OU ETRANGERES, CREES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU SUSCEPTIBLE D'EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY PETIT
MARCHE 26 BP 169 ABIDJAN 26 LOT:107 ILOT:109, Lot
107, Ilot 109

Dirigeant(s) M AMEGEE KOFFI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08564 du 01/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56660/GTCA/RC/2023 du 01/08/2023

